



MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE

L'Administration communale de Port-Valais soumet à l'enquête publique les demandes en autorisation de construire déposées par :

La société Habitat Bois Borer Sàrl à Vouvry, pour la construction de trois lucarnes, de trois fenêtres de toiture et rajout d'un balcon sur le bâtiment de la parcelle 1572 nouvel état, folio 25, lieu-dit Village des Evouettes, zone habitation moyenne densité A et zone village, propriété de Madame Schürmann Anne-Marie.

Coordonnées : 2'556'685 / 1'134'755

Auteur des plans : 3 DAO Architecture, 1996 Beuson

Monsieur Samuel Roch, Chemin du Culat 39, 1897 Le Bouveret pour la modification de la teinte, parcelle n° 2820, folio 9, lieu-dit Au Culat, zone habitation faible densité, propriété du requérant.

Coordonnées : 2'555'825 / 1'136'900

Auteur des plans : Le requérant

Madame et Monsieur de Castro Marco et Angélique, Le Fort à Culet 47, 1897 Le Bouveret pour la construction d'un abri à vélos, parcelle n° 3228, folio 11, lieu-dit Au Fort à Culet, zone habitation faible densité, propriété des requérants.

Coordonnées : 2'555'974 / 1'137'314

Auteur des plans : Les requérants

La société Denner AG, 8045 Zurich, pour la pose d'inscriptions publicitaires sur les façades du bâtiment de la parcelle n° 51, lieu-dit En Bugnon, zone village, propriété de la société Yacval SA.

Coordonnées : 2'554'995 / 1'137'159

Auteur des plans : Remund Werbetechnik AG

Les observations, les remarques ou les oppositions éventuelles à l'encontre de ces demandes doivent être présentées par écrit, en deux exemplaires, dans les trente jours dès la présente publication, au greffe communal, où les plans sont déposés et peuvent être consultés.

Port-Valais, le 19 septembre 2025

Administration communale